

Réf: Dossier N° 030853

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AKANITUDE »

Siège social Abidjan, Treichville, Boulevard 12 Avenue 16, LOT
394, ILOT 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/05/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 02/08/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKANITUDE »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Economie de la construction
- Promotion immobilière
- Import-Export
- Commerce général
- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (400) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 400 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Treichville, Boulevard 12 Avenue 16, LOT
394, ILOT 00

Dirigeant(s) : M KONAN KOFFI LEON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03455 du 24/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°22798/GTCA/RC/2021 du 24/08/2021

